

Santé au travail et management des établissements de santé :

Nouvelles conciliations et nouvelles compétences managériales ?

APPEL A COMMUNICATIONS

Colloque organisé par l'ISC Paris et l'IAE de Rouen, en partenariat avec



Jeudi 30 mai 2013

Contact colloque Management de la Santé à: Sandrine Clais, ISC Paris
sclais@iscparis.com

Evolutions du contexte des établissements de santé en France

Les établissements de santé en France connaissent depuis plusieurs décennies des transformations importantes. Plusieurs réformes se sont succédées portant sur les mécanismes d'allocation des ressources (la mise en place de la tarification à l'activité ou T2A), la structure des établissements (l'introduction de la structure par pôles), l'organisation du travail ou encore la gouvernance. La France ne fait pas exception tant les réformes ont aussi concerné de nombreux autres pays.

Les réformes ont conduit les établissements de santé à se transformer, en grande partie pour satisfaire des exigences liées au contingentement des ressources publiques consacrées aux dépenses de santé. Les transformations ont concerné les conditions de financement de l'activité mais également l'activité en elle-même (les pratiques de soins et la prise en charge médicale), les outils de gestion, les modalités d'organisation du travail, les conditions de travail et les pratiques de management. Les recherches foisonnent, montrant les multiples dimensions des effets des réformes que le secteur de la santé a connu depuis au moins deux décennies en France sur les organisations sanitaires et médico-sociales.

Transformations des organisations du travail et santé au travail

Les transformations des organisations du travail liées notamment aux contraintes budgétaires nouvelles ont changé les conditions d'exercice des métiers des soignants et des cadres de santé en particulier. Les conditions ont été posées pour qu'une gestion des ressources humaines plus quantitative se substitue à toute autre forme de gestion. Il découle de cela des enjeux de santé au travail importants : les temps de coordination des équipes se sont trouvés réduits bien que préservés en grande partie ; les pratiques professionnelles se sont tacitement transformées sans que des concertations entre soignants (entre soignants et médecins également) aient pu réellement se mettre en place ; les temps consacrés strictement à la prise en charge des patients ont été rationalisés. Au final, quel constat formulé ? L'absentéisme important des établissements de santé, bien supérieur à celui de la fonction publique en général et en croissance doit interpeller la recherche en management. Cette observation laisse ainsi place à un ensemble de questions sur lesquelles la conférence se propose de porter une attention particulière.

Concilier des logiques différentes

Les enjeux de santé au travail dans les établissements de santé sont des enjeux de santé publique mais ont été finalement peu explorés sous l'angle managérial. Par exemple, peu de travaux ont, semble-t-il, à l'heure actuelle établi les liens entre la santé au travail et la qualité des soins. C'est pourtant une question importante et probablement taboue dans un univers où la dimension vocationnelle des métiers est très forte. En amont de cela, la question du management de la santé au travail pose celles des outils et des compétences managériales en la matière dans les établissements de santé à différents niveaux : directions des établissements, direction des pôles ou des services, cadres de santé, etc. Elle pose également la question des organisations du travail qui préservent les personnels, diminuent les facteurs de risques psychosociaux et garantissent des niveaux de qualité des soins acceptables.

Au final, la préservation de la santé au travail dans un contexte de profonde mutation du management des établissements de santé conduit à concilier des logiques souvent différentes. L'intégration de ces logiques est l'enjeu majeur des établissements de santé en France sur la décennie à venir.

Thèmes de la conférence

Les recherches pluridisciplinaires et les contributions sur les thèmes suivants seront les bienvenues :

Les liens entre réformes hospitalières et la santé au travail dans les établissements de santé.

Les liens entre santé au travail et qualité de la prise en charge.

Les places, rôles et compétences des cadres de santé, des médecins chefs de pôles, dans le management de la santé au travail.

L'évaluation de la satisfaction et du bien-être des soignants.

Le management de l'absentéisme des personnels soignants, médicaux en établissements.

Les régulations de la violence dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.

Comparaisons internationales sur la prise en compte des enjeux de santé au travail dans le secteur de la santé.

Vieillesse de la population, évolutions des typologies de patients et santé au travail.

Transposition des recherches sur la santé au travail dans d'autres secteurs (ex. industrie, commerce...).

Cas pédagogiques portant sur la gestion des organismes de santé ou sur la santé au travail.

Tables rondes de praticiens en matière de santé et de management d'organismes de santé.

Dates importantes

Ouverture des inscriptions à la conférence : 14 janvier 2013

Date limite de remise des propositions de communication : 31 janvier 2013 à sclais@iscparis.com

Date d'envoi aux auteurs des rapports d'évaluation des évaluateurs : 30 mars 2013

Date limite d'envoi des textes corrigés des communications : 30 avril 2013

Conférence/Table ronde : jeudi 30 mai 2013

Comité de lecture

Caillard Jean-François, CHU de Rouen

Carricaburu Danièle, Université de Rouen

Cintas Caroline, IAE de Rouen, NIMEC, Rouen

Czernichow Pierre, CHU de Rouen

Damart Sébastien, IAE de Rouen, NIMEC, Rouen

Detchessahar Mathieu, Université de Nantes, Nantes

Devigne Michel, Ecole des Mines de Nantes, Nantes

Dupuich Françoise, ISC Paris, Lisra CNAM

Gosse Bérangère, IAE de Rouen, NIMEC, Rouen

Grenier Corinne, Euromed, Aix-Marseille

Habib Johanna, Université de Nantes, Nantes

Jusot Florence, Université de Rouen, CREAM, Rouen

Kletz Frédéric, Mines ParisTech, CGS, Paris

Kervasdoué de, Jean, CNAM, Paris

Krohmer Cathy, Université de Nantes, Nantes

Loufrani Yvan, ISC Paris

Pesqueux Yvon, CNAM Paris

Orange Gerald, Nimec, Rouen

Sachet-Milliat Anne, ISC Paris

Scouarnec Aline, IAE de Caen, NIMEC, Caen

Simon Eric, ISC Paris

Sprimont Pierre-Antoine, IAE de Rouen, NIMEC, Rouen

Comité d'organisation

Bah Thierno, IAE de Rouen, NIMEC, Rouen, Dupuich Françoise, ISC Paris, Gosse Bérangère, IAE de Rouen, NIMEC, Rouen, Simon Eric, ISC Paris, Sprimont, Pierre-Antoine IAE de Rouen, NIMEC, Rouen.

PMP, RMA et RCG sont les revues partenaires de ce colloque, pour publication dans le cadre de la procédure de révision.

**POLITIKES &
MANAGEMENT
PUBLIC**

REVUE
**management
& avenir**

REVUE DES  CAS EN GESTION

Normes de présentation

La mise en page (format A4) devra prévoir des marges (supérieures, inférieures et latérales) de 2,5 cm. Le texte ne doit pas excéder 20 pages y compris la bibliographie et les annexes. Il sera écrit en Times New Roman (12 points), en interligne un et demi et sera justifié (aligné à gauche et à droite). Les pages numérotées seront sans *en-tête* ni *pied de page*.

La première page, non numérotée, comprendra uniquement :

- le titre de l'article (Times 18 gras) ;
- le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur affiliation (Times 14 gras) ;
- l'adresse postale et électronique, le téléphone et le fax de l'auteur à qui la correspondance doit être adressée (Times 12) ;
- un résumé à interligne simple d'un maximum de 400 mots indiquant la problématique, la méthodologie et les principaux résultats de l'article (Times 12, justifié) ;
- un maximum de cinq (5) mots clés qui se référeront aux thèmes et concepts centraux développés dans l'article. (Times 12) ;

La deuxième page ne doit contenir que le titre de l'article et le résumé ; elle ne doit pas mentionner le(s) auteur(s). Dans sa première version, le texte dans son ensemble doit être rendu anonyme.

Le texte, en interligne un et demi, sera justifié (aligné à gauche et à droite) et doit être présenté de telle sorte que la hiérarchie des titres soit claire, ne dépassant pas 3 niveaux :

- niveau 1 : un chiffre (1. par exemple) titre en Times 12 gras en majuscules
- niveau 2 : deux chiffres (1.1. par exemple) sous-titres en Times 12 gras en petites majuscules
- niveau 3 : trois chiffres (1.1.1. par exemple) sous-titres en Times 12 gras
- les notes sont placées en bas de page et numérotées dans l'ordre d'insertion. Leur nombre ne doit pas excéder une note par page.

A la suite de l'article, on fera successivement apparaître:

- les références bibliographiques, par ordre alphabétique des auteurs
- les éventuelles annexes désignées par des lettres.

Les références bibliographiques sont rédigées selon les modèles suivants :

- Ouvrage : Nom de l'auteur et initiale du prénom, *Titre de l'ouvrage*, Editeur, Lieu d'édition, date de publication (exemple : Peretti J-M, *Ressources Humaines et gestion des personnes*, Vuibert, Paris, 2009).
- Article : nom de l'auteur et initiale du prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, vol. x, n° x, date de publication, p. x-y, (exemple : Thévenet M. « Crise et GRH », *Revue française de gestion*, n°193, 2009, p. 37-41.).
- Les références doivent être citées dans le corps du texte de la manière suivante : Thévenet (2009)

Bulletin d'inscription
Colloque
« Santé au travail et management des établissements de santé »

Nom :

Prénom :

Titre / Fonction :

Etablissement / Société :

Adresse postale :

.....

.....

Adresse e-mail :

Téléphone :

**Participera au colloque « Santé au travail et management des établissements de santé »,
le 30 mai 2013, ISC Paris, 22 boulevard du Fort de Vaux, 75017 Paris**

Frais d'inscription 300 € (inscription avant le 1^{er} mars 2013) 350 € (après le 1^{er} mars 2013), 170 € tarif doctorant (sans dîner de Gala), 80 € le dîner de Gala (invité et accompagnateur) les frais d'inscription comprennent le repas du midi et pauses café

Ci-joint chèque ou bon de commande à l'ordre de « ISC Paris »

Règlement en devise étrangère (en faire la demande par email)

A renvoyer à l'adresse ci-dessous :

Sandrine Clais – ISC Paris – 22, Bd du Fort de Vaux – 75848 Paris Cedex 17 - France

Ou

Fax : +33 (0) 1 47 31 84 66, Mél : sclais@iscparis.com